Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2020

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 avril 2020 et pour le trimestre clos à cette date, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque ») et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

François Desjardins, président et chef de la direction, a commenté les faits saillants du deuxième trimestre de 2020: « La COVID-19 a eu de profondes répercussions sur notre économie, nos clients et nos collectivités. Malgré les nombreuses difficultés qui en ont découlé, cette crise a également démontré notre capacité à gérer la situation de manière proactive et à s'adapter afin de servir nos clients. Je suis particulièrement fier des membres de notre équipe qui ont pu rapidement accomplir le travail requis pour assurer que nos clients reçoivent le soutien et les conseils dont ils ont besoin - maintenant plus que jamais ». « Nous sommes solidement positionnés en termes de capital et de liquidités et appliquons une gestion des risques disciplinée, mais c'est le temps de faire preuve de prudence. Même si nous sommes d'avis que les résultats actuels ne sont pas représentatifs de la capacité future de l'organisation à dégager des résultats, nous avons réduit le dividende à 0,40 $ par action, ce qui améliore la souplesse opérationnelle jusqu'à ce que nous récoltions les bénéfices escomptés de notre plan stratégique ». M. Desjardins a conclu: « Cette semaine marque le début de notre 175e année d'exploitation. Tout au long de cette période, nous sommes toujours restés fidèles à notre mission d'aider nos clients à améliorer leur santé financière. Nous sommes fiers de notre histoire et optimistes quant à notre avenir ». Faits saillants du deuxième trimestre 2020 Résultat net ajusté (1) de 11,9 millions $ et résultat net comme présenté de 8,9 millions $ Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1) de 1,5 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 1,0 % Ratio d'efficacité ajusté (1) de 74,8 % et ratio d'efficacité comme présenté de 76,4 % Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,8 % Total des provisions pour pertes sur créances de 54,9 millions $ Réduction prudente du dividende trimestriel pour le ramener à 0,40 $ par action, améliorant ainsi la souplesse opérationnelle pour soutenir la croissance et la mise en œuvre de notre plan stratégique Pour les trimestres clos les Pour les six mois clos les En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 30 avril 2020 30 avril 2019 Variation 30 avril 2020 30 avril 2019 Variation Comme présenté Résultat net 8,9$ 43,3$ (79)% 41,1$ 83,6$ (51) % Résultat dilué par action 0,13$ 0,95$ (86)% 0,81$ 1,83$ (56) % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 1,0% 7,3% 3,0% 6,9% Ratio d'efficacité 76,4% 76,3% 77,8% 76,3% Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires 8,8% 9,0% Base ajustée (1) Résultat net ajusté 11,9$ 48,7$ (76)% 48,8$ 93,4$ (48) % Résultat dilué par action ajusté 0,20$ 1,08$ (81)% 0,99$ 2,06$ (52) % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 1,5% 8,3% 3,7% 7,8% Ratio d'efficacité ajusté 74,8% 73,5% 75,7% 73,7% (1)Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte des montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions. MONTRÉAL, 29 mai 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 8,9 millions $ et un résultat dilué par action de 0,13 $ pour le deuxième trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 43,3 millions $ et un résultat dilué par action de 0,95 $ pour le deuxième trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 1,0 % pour le deuxième trimestre 2020, par rapport à 7,3 % pour le deuxième trimestre 2019. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 11,9 millions $ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,20 $ pour le deuxième trimestre 2020, en baisse par rapport à un résultat net de 48,7 millions $ et à un résultat dilué par action de 1,08 $ pour le deuxième trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 1,5 % pour le deuxième trimestre 2020, par rapport à 8,3 % pour la période correspondante de 2019. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». Le résultat net s'est établi à 41,1 millions $, ou un résultat dilué par action de 0,81 $, pour les six mois clos le 30 avril 2020, par rapport à 83,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,83 $, pour les six mois clos le 30 avril

2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 3,0 % pour les six mois clos le 30 avril 2020, par rapport à 6,9 % pour les six mois clos le 30 avril 2019. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 48,8 millions $, ou un résultat dilué par action de 0,99 $, pour les six mois clos le 30 avril 2020, en baisse par rapport à un résultat net de 93,4 millions $, ou un résultat dilué par action de 2,06 $, pour les six mois clos le 30 avril 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 3,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2020, par rapport à 7,8 % pour la période correspondante de 2019. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». Incidence de la pandémie de COVID-19 En décembre 2019, une nouvelle souche de la maladie à coronavirus, la COVID-19, a été identifiée. Depuis, la COVID-19 s'est propagée à l'échelle mondiale et, le 11 mars 2020, a été classée au rang de pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la Santé. La nature sans précédent de la pandémie de COVID-19 s'est répercutée sur l'économie mondiale. Nous sommes d'avis que notre réponse à ce jour nous a permis de préserver la sécurité des membres de notre équipe et de nos clients et nous a procuré l'assise qui nous permet d'être mieux préparés face aux incertitudes à venir. Notre situation de liquidité et nos fonds propres nous procurent également la souplesse voulue pour poursuivre notre mission, qui est d'aider nos clients, et de les appuyer tout au long de cette période difficile. La COVID-19 a eu une incidence sur la performance financière du deuxième trimestre et, par conséquent, les améliorations à plusieurs chapitres ont été annulées par l'augmentation notable des provisions pour pertes sur créances. Nous continuons toutefois d'entrevoir avec optimisme l'avenir et l'anticipons. Nous avons passé en revue nos principales initiatives et révisé les livrables, mais nous n'avons pas changé l'objectif final qui est d'achever la transformation, de renforcer nos fondations, de générer une croissance rentable et d'améliorer la performance. Mesures non conformes aux PCGR La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement se rapportent aux plans de restructuration ainsi qu'à des regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés. INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS Pour les trimestres clos les Pour les six mois clos les En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) 30 avril 2020 31 janvier 2020 30 avril 2019 30 avril 2020 30 avril 2019 Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté 1 553$ 34 679$ 47 160$ 36 232$ 93 880$ Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat Charges de dépréciation et de restructuration (1) Indemnités de départ 183 2 838 2 420 3 021 3 767 Autres charges de restructuration 143 (104) 1 020 39 1 679 326 2 734 3 440 3 060 5 446 Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) 179 232 390 411 832 Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3) 3 542 3 399 3 436 6 941 6 869 3 721 3 631 3 826 7 352 7 701 4 047 6 365 7 266 10 412 13 147 Résultat avant impôts sur le résultat ajusté 5 600$ 41 044$ 54 426$ 46 644$ 107 027$ Incidence sur le résultat net Résultat net comme présenté 8 885$ 32 172$ 43 313$ 41 057$ 83 569$ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat Charges de dépréciation et de restructuration (1) Indemnités de départ 134 2 086 1 776 2 220 2 765 Autres charges de restructuration 105 (76) 749 29 1 232 239 2 010 2 525 2 249 3 997 Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) 131 171 286 302 611 Amortissement des immobilisations incorporelles 2 657 2 547 2 602 5 204 5 202 liées aux acquisitions (3) 2 788 2 718 2 888 5 506 5 813 3 027 4 728 5 413 7 755 9 810 Résultat net ajusté 11 912$ 36 900$ 48 726$ 48 812$ 93 379$ Incidence sur le résultat dilué par action Résultat dilué par action comme présenté 0,13$ 0,68$ 0,95$ 0,81$ 1,83$ Éléments d'ajustement Charges de dépréciation et de restructuration 0,01 0,05 0,06 0,05 0,09 Éléments liés aux regroupements d'entreprises 0,06 0,06 0,07 0,13 0,14 0,07 0,11 0,13 0,18 0,23 Résultat dilué par action ajusté (4) 0,20$ 0,79$ 1,08$ 0,99$ 2,06$ (1)Les charges de restructuration découlent principalement de l'optimisation des activités des Cliniques financières ainsi que de la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social. Les charges de restructuration découlent également de la réorganisation des activités de courtage de détail et d'autres mesures prises afin d'améliorer l'efficacité de la Banque. Les charges de restructuration comprennent les indemnités de départ, les salaires, les provisions liées à la résiliation de contrats de location avant l'adoption de l'IRFS 16, les frais de communication et les honoraires professionnels. Les charges de restructuration sont incluses dans les frais autres que d'intérêt. (2)L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis. (3)L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt. (4)L'incidence par action des éléments d'ajustement peut différer en raison de l'arrondissement. Plan stratégique En novembre 2015, nous avons lancé un plan septennal visant à faire de la Banque une banque meilleure et différente afin de tirer profit des avancées technologiques et de la globalisation des services bancaires et de mieux répondre aux besoins de nos clients. Pour y parvenir, nous avons priorisé trois objectifs stratégiques : renforcer nos fondations, investir dans la croissance rentable et améliorer la performance financière. À plus long terme, dans le contexte de la pandémie mondiale en évolution, nous n'avons pas modifié notre objectif d'achever notre transformation. Nous nous efforçons de mener à bien ces objectifs stratégiques, notre but ultime étant d'améliorer la performance de la Banque et d'atteindre un niveau de rentabilité semblable à celui des principales banques canadiennes une fois achevée la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée. Nous prévoyons que la majeure partie des efforts d'amélioration des technologies de service à la clientèle visant à permettre à la Banque de continuer sa croissance et d'améliorer sa rentabilité et sa performance seront derrière nous à la fin de 2020. Nous passons en revue le calendrier des initiatives de transformation, car la situation actuelle devrait causer des retards. Toutefois, il est encore trop tôt pour évaluer dans quelle mesure cette capacité sera touchée. Mise à jour sur les initiatives clés Services numériques Au premier trimestre de 2020, le lancement réussi de BLC Numérique, un canal de distribution direct au client, nous a permis d'étendre notre présence partout au Canada. L'offre de services numériques initiale comprend des comptes chèques, des comptes d'épargne à intérêt élevé et des certificats de placement garanti. Ce lancement pancanadien nous a fourni l'occasion d'accueillir des milliers de nouveaux clients. Avec le temps, notre objectif consiste à élargir et à approfondir les relations avec notre clientèle et à utiliser cette plateforme pour développer un éventail complet de produits de grande qualité, dont le prochain sera une carte de crédit qui devrait être lancée en 2021. À la fin du deuxième trimestre, les dépôts à vue connexes obtenus par l'intermédiaire de BLC Numérique s'établissaient à 0,7 milliard $, conformément à nos attentes. Programme de remplacement du système bancaire central En 2019, nous avons achevé la phase 1 du programme de remplacement du système bancaire central, ce qui nous a permis de migrer tous les produits de B2B Banque et la plupart des prêts à la clientèle commerciale vers ce nouveau système. La phase 2 du programme est déjà amorcée et elle vise tous les produits offerts dans les Cliniques financières et les produits restants des Services aux entreprises. Les préparatifs sont en cours pour développer les produits et les caractéristiques. Compte tenu de la situation actuelle liée à la COVID-19, nous prévoyons réaliser la migration graduelle de la totalité des comptes de particuliers existants vers la nouvelle plateforme à compter du milieu de 2021. La migration de tous les autres clients des services bancaires aux entreprises devrait commencer en novembre 2021. Nous prévoyons que la phase 2 sera achevée au début de 2022, et dès lors, nous devrions être en mesure d'entamer la mise hors service progressive de nos systèmes patrimoniaux, éliminant graduellement les coûts d'exploitation associés à leur maintenance. L'investissement total dans le système bancaire central est désormais estimé à environ 250 millions $. Au 30 avril 2020, environ 75 % de ce montant avait été investi. Evolution du Modèle 100 % Conseil Après avoir converti au cours des dernières années le réseau traditionnel de succursales en un modèle 100 % Conseil et optimisé notre présence géographique, nous travaillons au développement d'une expérience entièrement numérique. D'ici le milieu de 2021, tous les nouveaux clients devraient être intégrés de façon numérique et nous commencerons la migration de tous nos clients des services bancaires aux particuliers vers notre plateforme numérique, l'objectif étant d'avoir achevé cette migration d'ici la fin 2021, comme il a été mentionné précédemment. Ainsi, tous nos clients devraient bénéficier de la même expérience dans la gestion de leurs comptes et de leurs transactions quotidiennes combinée à l'avantage de conseils financiers professionnels pour des besoins bancaires et d'investissement plus complexes. À ce titre, notre modèle 100% Conseil offert dans les Cliniques financières prend de l'ampleur et nous avons accueilli 25 nouveaux conseillers depuis le début de l'année, pour un total de 400. Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit Dans le cadre de notre plan visant à améliorer les fondations de la Banque, nous poursuivons notre initiative visant l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. Au cours du trimestre précédent, nous visions une adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée à la fin de 2022, mais, dans le contexte actuel de pandémie, nous revoyons présentement ce calendrier et prévoyons reporter la mise en œuvre d'au moins 12 mois. Mise à jour sur les mesures d'efficacité Depuis 2019, nous avons repéré des possibilités d'améliorer notre efficacité. La conversion de nos succursales traditionnelles en un modèle 100 % Conseil dans les Cliniques financières et l'optimisation de certaines fonctions administratives en 2019 nous ont permis de réaliser des économies importantes conformément à notre objectif de réduire les coûts de 15 millions $. Au début de 2020, nous avons maintenu l'accent sur l'amélioration de l'efficacité. Dans cet esprit, nous avons décidé en mai de fusionner quatorze autres Cliniques financières, de sorte qu'au total, vingt Cliniques financières auront été fusionnées d'ici les deux prochains trimestres, compte tenu des fusions prévues antérieurement. Ces fusions sont également la

conséquence des fluctuations récentes de la conjoncture économique et de la réduction en cours du nombre de visites dans les succursales. Les clients continueront d'être servis dans des Cliniques financières généralement situées à proximité de chez eux, selon notre expérience, la réduction prévue devrait être relativement faible. En mai 2020, nous avons réduit notre effectif de près de 100 employés par voie d'attrition, de départs à la retraite et de réductions d'emploi ciblées, pour harmoniser notre effectif avec nos besoins opérationnels. Ces décisions stratégiques contribueront à nous procurer l'effet de levier nécessaire pour poursuivre notre transformation et améliorer notre ratio d'efficacité. Ces mesures entraîneront la comptabilisation, au troisième trimestre 2020, d'une charge de dépréciation liée aux contrats de location et d'indemnités de départ d'environ 6 millions $. Grâce à ces mesures, nous aurons achevé cette phase d'optimisation. Résultats consolidés Performance financière pour le trimestre clos le 30 avril 2020 Le résultat net s'est établi à 8,9 millions $, ou un résultat dilué par action de 0,13 $, pour le deuxième trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 43,3 millions $ et un résultat dilué par actions de 0,95 $ pour le deuxième trimestre 2019. Le résultat net ajusté a été de 11,9 millions $ pour le deuxième trimestre 2020, en baisse de 76 % par rapport au résultat net ajusté de 48,7 millions $ pour le deuxième trimestre 2019, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 0,20 $, en baisse de 81 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,08 $ au deuxième trimestre 2019. Revenu total Le revenu total est demeuré relativement stable à 240,1 millions $ au deuxième trimestre 2020, en comparaison du revenu total de 239,9 millions $ au deuxième trimestre 2019. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 6,2 millions $, ou 4 %, pour se fixer à 170,7 millions $ au deuxième trimestre 2020, comparativement à un revenu net d'intérêt de 164,6 millions $ au deuxième trimestre 2019. L'augmentation découlait principalement de la proportion plus élevée de prêts à rendement élevé aux clients commerciaux et d'une diminution des coûts de financement au moyen du recours accru au financement garanti. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution d'un exercice à l'autre des volumes de prêts personnels, ainsi que par l'incidence défavorable de la diminution de l'écart entre le taux préférentiel et les taux des acceptations bancaires. Au 1er novembre 2019, l'adoption de l'IFRS 16, Contrats de location, a ajouté une composante coût de financement, présentée dans les frais d'intérêt, à la nouvelle obligation locative totalisant 1,2 million $ pour le deuxième trimestre 2020 et a eu une incidence défavorable de 1 point de base sur la marge nette d'intérêt. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,88 % au deuxième trimestre 2020, une augmentation de 11 points de base en comparaison du deuxième trimestre 2019, du fait principalement de la modification à la composition du portefeuille de prêts et de la réduction des coûts de financement, contrebalancées en partie par le rétrécissement de l'écart entre le taux préférentiel et les taux des acceptations bancaires, comme il a été mentionné précédemment. Les autres revenus ont diminué de 5,9 millions $, ou 8 %, pour s'établir à 69,4 millions $ au deuxième trimestre 2020, par rapport aux autres revenus de 75,3 millions $ au deuxième trimestre 2019. Les frais de service ont diminué de 1,9 million $ par rapport au deuxième trimestre 2019, en raison des changements en cours touchant le secteur des services bancaires aux particuliers et de la modification connexe des habitudes bancaires des clients. Les revenus tirés des services de cartes ont diminué de 1,7 million $, surtout du fait que les volumes de transactions par carte de crédit Visa ont baissé dans la foulée de la pandémie de COVID-19. Les revenus d'assurance (déduction faite des réclamations) ont aussi contribué à la diminution de 1,6 million $ des autres revenus en regard du deuxième trimestre 2019 attribuable à la hausse des réclamations des clients. Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis Au deuxième trimestre 2020, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,2 million $, par rapport à 0,4 million $ au deuxième trimestre 2019. Voir les états financiers consolidés annuels 2019 pour de plus amples renseignements. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 54,9 millions $ au deuxième trimestre 2020 en comparaison de provisions de 9,2 millions $ au deuxième trimestre 2019, une augmentation de 45,7 millions $ d'un exercice à l'autre, découlant essentiellement de la hausse des provisions collectives. Les provisions individuelles pour un nombre restreint de prêts à des clients commerciaux ont également contribué à l'augmentation. Les radiations nettes se sont établies à 9,0 millions $ et représentaient 0,03 % des prêts bruts, par rapport à 0,02 % au deuxième trimestre 2019. Les provisions collectives sont sensibles aux données des modèles, notamment les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios prospectifs et leur pondération probabiliste respective, entre autres facteurs. L'éclosion de COVID-19 a entraîné des modifications à l'information prospective au cours du deuxième trimestre 2020, donnant lieu à une augmentation importante des pertes de crédit attendues. Étant donné que l'ampleur de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'économie du Canada et sur celle des États-Unis, y compris des mesures prises par les gouvernements ou les organismes de réglementation pour faire face à la pandémie, demeure hautement incertaine, il est difficile de prédire à l'heure actuelle si l'augmentation des pertes de crédit attendues entraînera des radiations, et si nous devrons comptabiliser d'autres augmentations des pertes de crédit attendues au cours de périodes ultérieures. Se reporter à la rubrique « Gestion des risques » de notre rapport de gestion pour plus de renseignements sur l'incidence de la COVID-19 sur le risque de crédit et l'incertitude de mesure des estimations de pertes de crédit attendues, et à la note 7, Prêts et correction de valeur pour pertes sur créances, des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et la continuité de la correction de valeur pour

pertes sur créances au cours du trimestre. Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 183,5 millions $ au deuxième trimestre 2020, une hausse de 0,4 million $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2019. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 179,6 millions $ au deuxième trimestre 2020, une hausse de 3,4 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2019. Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 3,5 millions $ par rapport au deuxième trimestre 2019, pour atteindre 94,0 millions $ au deuxième trimestre 2020, en raison essentiellement de la hausse des salaires et de la rémunération spéciale versée aux membres de l'équipe qui, en raison de leur poste, sont tenus de travailler dans nos Cliniques financières ou les bureaux de notre siège social pendant la pandémie de COVID-19. Une augmentation de la rémunération liée à la performance se rapportant aux activités de courtage, ainsi que d'autres composantes de rémunération liée aux ventes dans les segments en croissance des Services aux entreprises, a contribué également au niveau plus élevé de dépenses. Les frais d'occupation de locaux et technologie se sont établis à 50,7 millions $ au deuxième trimestre 2020, une hausse de 0,1 million $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2019. Les loyers ont diminué de 4,8 millions $ par suite de l'adoption, le 1 er novembre 2019, de l'IFRS 16, Contrats de location, de même qu'à une réduction de la superficie utilisée en raison du redimensionnement de notre réseau de Cliniques financières. La diminution a été en partie contrebalancée par une augmentation de 4,0 millions $ de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation nouvellement créés. Compte tenu de l'incidence de la charge d'intérêt sur la nouvelle obligation locative de 1,2 million $, comme il a été mentionné précédemment, les coûts de location globaux ont légèrement augmenté. Les frais de technologie ont progressé d'un exercice à l'autre et sont demeurés élevés, du fait que nous exploitons à l'heure actuelle de nombreuses plateformes simultanément. Les frais d'occupation de locaux et technologie comprenaient également des frais de 0,5 million $ associés à des mesures préventives, comme l'augmentation de l'intensité du nettoyage et le renforcement des mesures de sécurité requises pour le travail à distance et des mesures de distanciation sociale et de séparation entre les membres de l'effectif. Les autres frais autres que d'intérêt se sont élevés à 38,5 millions $ au deuxième trimestre 2020, une légère baisse de 0,1 million $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2019. Les charges de restructuration se sont élevées à 0,3 million $ pour le deuxième trimestre 2020 et comprenaient essentiellement les charges liées à l'optimisation des opérations des Cliniques financières ainsi qu'à la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social. Ratio d'efficacité Le ratio d'efficacité ajusté a été de 74,8 % au deuxième trimestre 2020, en comparaison de 73,5 % au deuxième trimestre 2019, en raison de la hausse des dépenses et d'une diminution des autres revenus. Le levier d'exploitation ajusté a été négatif d'un exercice à l'autre. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 76,4 % au deuxième trimestre 2020, en regard de 76,3 % au deuxième trimestre 2019, un niveau essentiellement inchangé, étant donné que les éléments susmentionnés ont été contrebalancés par la baisse des charges de restructuration au cours de l'exercice 2020. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 30 avril 2020, le recouvrement d'impôts sur le résultat a été de 7,3 millions $. Le recouvrement découlait des pertes subies par les activités canadiennes après l'augmentation des provisions pour pertes sur créances, tandis que le résultat des établissements à l'étranger continue d'être assujetti à un taux d'imposition plus bas. Les retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables ont également contribué au recouvrement au deuxième trimestre. Pour le trimestre clos le 30 avril 2019, la charge d'impôts sur le résultat a été de 3,8 millions $ et le taux d'imposition effectif, de 8,2 %. Le taux d'imposition plus bas que le taux prévu par la loi pour le trimestre clos le 30 avril 2019 découlait surtout de la baisse du taux d'imposition du résultat des établissements à l'étranger. Situation financière Au 30 avril 2020, l'actif total s'élevait à 45,4 milliards $, une augmentation de 2 % par rapport à l'actif total de 44,4 milliards $ au 31 octobre 2019. L'augmentation découle essentiellement du niveau plus élevé des liquidités et de la hausse de la juste valeur des dérivés. Liquidités Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 30 avril 2020, ces actifs totalisaient 9,9 milliards $, une hausse de 0,6 milliard $ par rapport à 9,3 milliards $ au 31 octobre 2019. Dans le contexte de la pandémie mondiale en pleine évolution, nous avons géré avec une grande prudence le niveau des liquidités. En mars 2020, les marchés des capitaux sont devenus extrêmement volatils, l'activité commerciale et économique ayant été grandement perturbée. Afin de soutenir nos clients et de doter la Banque des réserves nécessaires, nous avons participé à divers programmes de la Banque du Canada mis en place dans la foulée de la crise qui nous ont permis de diversifier nos sources de financement à moindre coût et de maintenir un niveau plus élevé de liquidités. Au cours de la période considérée, la Banque a également bénéficié d'une hausse importante des dépôts directs de particuliers de base, alors qu'elle a tiré parti de son réseau de Cliniques financières, contribuant à la bonne diversification des sources de financement. Les liquidités représentaient 22 % de l'actif total au 30 avril 2020, comparativement à 21 % au 31 octobre 2019. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions, s'établissaient à 33,6 milliards $ au 30 avril 2020, relativement inchangés par rapport à ceux au 31 octobre 2019. Depuis le début de l'exercice, la diminution des prêts à des particuliers a été contrebalancée par la croissance des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux, conformément à notre objectif de nous concentrer sur les prêts

commerciaux à rendement plus élevé. Les variations sont expliquées plus en détail ci-après. Les prêts personnels s'établissaient à 4,3 milliards $, soit une baisse de 0,3 milliard $, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2019, du fait principalement de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement qui reflète le comportement des consommateurs, lesquels tentent de diminuer leur endettement. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,8 milliards $ au 30 avril 2020, une baisse de 0,2 milliard $, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2019. Depuis le début de l'exercice, l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation a contribué à atténuer l'incidence des échéances. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 13,5 milliards $ au 30 avril 2020, une augmentation de 4 % depuis le 31 octobre 2019. Cette augmentation est attribuable essentiellement aux volumes de financement d'inventaires et de financement d'équipement. Autres actifs Les autres actifs s'établissaient à 2,0 milliards $ au 30 avril 2020, une hausse de 0,4 milliard $ par rapport aux autres actifs au 31 octobre 2019. Passif Les dépôts ont diminué de 0,3 milliard $, ou 1 %, pour s'établir à 25,3 milliards $ au 30 avril 2020, comparativement à 25,7 milliards $ au 31 octobre 2019. Les dépôts de particuliers ont totalisé 19,8 milliards $ au 30 avril 2020, soit 0,1 milliard $ de plus qu'au 31 octobre 2019. L'augmentation tient principalement à la hausse des dépôts à vue obtenus par l'intermédiaire des différents canaux de distribution de la Banque. À la fin du premier trimestre, après le lancement réussi de BLC Numérique, les dépôts à vue connexes avaient augmenté pour s'élever à 1,0 milliard $. Parallèlement à la diminution des taux d'intérêt offerts au deuxième trimestre, l'encours des dépôts a diminué et s'établissait à 0,7 milliard $ au 30 avril 2020, un niveau conforme à nos attentes. Ces dépôts viennent rehausser la bonne diversification de nos sources de financement. Au cours du deuxième trimestre, les dépôts directs de particuliers de base obtenus par l'entremise de notre réseau de Cliniques financières ont augmenté de près de 200 millions $, tandis que les autres dépôts à vue obtenus par des intermédiaires ont augmenté de plus de 340 millions $. Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice, ces augmentations ont été contrebalancées par la diminution des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire du canal des conseillers et des courtiers, ainsi que par un recul du financement institutionnel. Les dépôts de particuliers représentaient 78 % du total des dépôts au 30 avril 2020, par rapport à 77 % au 31 octobre 2019, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités. Les engagements au titre des valeurs vendues à découvert s'établissaient à 3,4 milliards $ au 30 avril 2020, une hausse de 0,8 milliard $ par rapport à ceux au 31 octobre 2019. La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,4 milliard $ par rapport à celle au 31 octobre 2019, et s'établissait à 9,3 milliards $ au 30 avril 2020. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 574,5 millions $ au 30 avril 2020, comparativement à 2 567,7 millions $ au 31 octobre 2019. Comme mentionné à la rubrique « Mode de présentation » du présent rapport de gestion, l'adoption de l'IFRS 16 au début de l'exercice a donné lieu à une diminution nette de 7,3 millions $ des résultats non distribués au 1 er novembre 2019. Depuis le début de l'exercice, les résultats non distribués ont diminué de 61,0 millions $, la contribution du résultat net de 41,1 millions $ ayant été plus que contrebalancée par les dividendes totalisant 63,6 millions $, ainsi que par d'autres charges liées aux régimes d'avantages du personnel et aux titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) totalisant 31,2 millions $. La hausse du cumul des autres éléments du résultat global de 55,8 millions $ et les émissions d'actions ordinaires de 10,9 millions $ dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque ont contribué positivement aux capitaux propres. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le deuxième trimestre 2020. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 52,99 $ au 30 avril 2020, comparativement à 54,02 $ au 31 octobre 2019. Au 25 mai 2020, 42 939 557 actions ordinaires étaient en circulation. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 8,8 % au 30 avril 2020, par rapport à 9,0 % au 31 octobre 2019. Ce niveau de fonds propres fournit à la Banque la souplesse requise pour stimuler la croissance interne et pour continuer d'investir dans la mise en œuvre de notre système bancaire central, le développement de nos solutions numériques et le projet d'adopter l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. Nous continuerons à soutenir nos clients, et au vu de l'évolution de la réglementation et des mesures prises par les pouvoirs publics, nous nous attendons à ce que nos ratios de fonds propres réglementaires se maintiennent en deçà du niveau observé au cours des derniers trimestres. Dividendes Le 28 mai 2020, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,40 $ par action ordinaire payable le 1er août 2020 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2020. Mêmes si nous sommes d'avis que les résultats actuels ne sont pas représentatifs de la capacité future de l'organisation à dégager des résultats, compte tenu du contexte de grande incertitude, à la recommandation de la direction, le conseil d'administration a approuvé une diminution de 0,27 $, ou 40 %, du dividende trimestriel. Cette décision prudente nous fournira davantage de souplesse opérationnelle pour assurer une croissance soutenue ainsi que la poursuite de la mise en œuvre de notre plan stratégique. En outre, ceci sera mieux aligné sur notre politique en matière de dividendes jusqu'à ce que nous tirions les avantages prévus de notre transformation. La direction et le conseil d'administration ont également déterminé que les actions

attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque continueront de l'être sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs peuvent inclure, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2019. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que nos hypothèses soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon significative des cibles, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Les résultats futurs ayant trait aux énoncés prospectifs peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment : la conjoncture économique et les conditions des marchés en général; les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique; les variations des taux de change et d'intérêt; l'évolution des lois et de la réglementation, y compris de la législation fiscale et de son interprétation; les estimations comptables critiques et l'incidence des changements apportés aux normes, règles et interprétations comptables sur ces estimations; les changements à l'égard de la concurrence; les modifications apportées aux notes de crédit; la rareté des ressources humaines; l'évolution des relations de travail; la technologie informatique et la cybersécurité; l'évolution de l'environnement technologique; le risque environnemental, y compris les changements concernant la politique environnementale et les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale; l'incidence possible des conflits mondiaux et d'actes de terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, y compris les incidences directes et indirectes de la pandémie de COVID-19 (nouvelle souche de coronavirus), des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, y compris la réorganisation de nos succursales de services aux particuliers, la modernisation de notre système bancaire central et la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, de même que notre capacité de prévoir et de gérer efficacement les risques découlant des facteurs qui précèdent. Depuis le 31 décembre 2019, l'éclosion de COVID-19 a incité les gouvernements partout dans le monde à prendre des mesures d'urgence pour contenir la propagation du virus. Ces mesures, notamment l'interdiction de voyage, la fermeture temporaire des entreprises et des écoles, les périodes de quarantaine volontaire et la distanciation physique, ont donné lieu à des perturbations financières et sociales importantes qui se sont traduites par la morosité économique et la volatilité du marché. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi au moyen d'interventions monétaires et budgétaires, et en proposant des mesures et des subventions dans le but de stabiliser la conjoncture économique. L'ampleur, la durée et les répercussions de la pandémie, y compris sur les clients, les membres de l'équipe et les fournisseurs tiers; l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales; et les incidences financières et sociales connexes sont incertaines et pourraient avoir des conséquences considérables et défavorables sur notre entreprise. Ces conséquences défavorables pourraient se produire rapidement et de façon imprévue. Il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de la situation et son incidence sur les résultats financiers et la situation financière de la Banque. Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats. Pour plus de renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes actuelles, voir la description détaillée des risques liés à la pandémie de COVID-19 et les incidences connexes qui figurent aux rubriques « Gestion des risques » de notre rapport de gestion, « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2019, ainsi que les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h, heure de l'Est, le 29 mai 2020. Le numéro de téléphone sans frais 1- 800-263-0877, code 9768207, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 29 mai 2020, à compter de 12 h, jusqu'à 12 h le 28 juin 2020, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs Susan Cohen Directrice, Relations avec les investisseurs Bureau : 514 284-4500, poste 40452 Cellulaire : 514 970-0564 susan.cohen@blcgf.ca Relations médias Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications Bureau : 514 284-4500, poste 40015 Cellulaire : 514 926-3295 helene.soulard@blcgf.ca

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 3 100 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 45,4 milliards $, de même que des actifs administrés de 27,1 milliards $.

https://presse.banquelaurentienne.ca/2020-05-29-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-declare-ses-resultats-pour-le-deuxieme-trimestre-2020